



Conditions générales du programme de parrainage

1. Objet

Le présent règlement définit les conditions de participation **au programme de parrainage proposé par H24 Campus**, permettant à tout client ayant déjà suivi une formation de recommander H24 Campus à son entourage, et de bénéficier d'avantages sous forme de crédits formation.

2. Conditions de participation

2.1. Parrain

Pour devenir parrain, il faut :

- Avoir déjà suivi au moins une formation proposée par H24 Campus.
- Être une personne physique majeure.
- Recommander uniquement des personnes n'ayant jamais suivi de formation chez H24 Campus.

Le parrain ne peut pas se parrainer lui-même. H24 Campus se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute tentative de parrainage frauduleux.

2.2. Filleul

Pour être considéré comme filleul, il faut :

- Être une personne physique majeure.
- Ne jamais avoir été inscrit à une formation H24 Campus.
- S'inscrire via la recommandation d'un parrain en indiquant son nom lors de l'inscription.
- Effectuer un achat ferme.

Un filleul ne peut être parrainé qu'une seule fois.

3. Avantages accordés pour le parrain

- Le parrain reçoit **20 % du montant de la première formation achetée par son filleul**, sous forme de **crédit formation**, plafonné à **100 €** par filleul.
- Ce crédit est **non remboursable, non transférable et non convertible en espèces**.
- Le crédit est **valable 12 mois** à compter de sa date d'émission.
- Il est applicable uniquement sur les formations proposées directement par H24 Campus.
- Le crédit est attribué au parrain uniquement si l'achat du filleul est confirmé et payé.
- Le parrain sera informé par email dès que son crédit sera activé.

4. Durée et validité de l'offre

- Le programme de parrainage est valable sans limitation de durée.
- H24 Campus se réserve le droit de **modifier, suspendre ou mettre fin au programme**



- à tout moment, sans préavis.
- En cas de modification, les crédits déjà acquis restent valides dans les conditions initialement prévues.

5. Acceptation

La participation au programme de parrainage implique **l'acceptation pleine et entière** des présentes conditions générales.